

VILLENAVE D'ORNON.

Trois projets en lice

Les trois équipes en concurrence pour l'aménagement du vieux bourg, Bouygues, France-Terre et Monné-Decroix ont présenté leur projet aux habitants lundi soir

Rive Gauche Sud **VILLENAVE D'ORNON. Trois projets en lice** Bouygues, France-Terre ou Monné-Decroix ? L'un de ces trois promoteurs devrait décrocher le marché de l'aménagement du vieux bourg de Villenave-d'Ornon. Mais il devra pour cela recueillir un consensus parmi les habitants. Et chacun s'y est employé lundi soir lors d'une réunion publique présidée par le maire au gymnase du bourg. Le sujet passionne le voisinage, si on en juge par la présence de près de 250 personnes dans la salle. Patrick Pujol, entouré de Christine Kammler, adjointe chargée de la vie des quartiers, de l'adjoint du bourg Guy Fayet et de Marc Kleinhentz, délégué à l'urbanisme, a résumé la procédure choisie pour la fin de la concertation (lire ci-contre). **Conformes au PLU.** Le maire s'est bien gardé de manifester sa préférence, s'il en a une. « Chacun des projets a été validé par sa conformité au Plan local d'urbanisme, et par les Bâtiments de France » a-t-il seulement précisé. Les trois promoteurs en lice avaient les mêmes objectifs à respecter, définis après la première phase la

concertation : « élargir le centre-bourg », mettre « de la convivialité et de l'animation », ajouter du logement avec un minimum de 20 % de logements sociaux, dynamiser le commerce, tout en mettant en valeur l'église Saint-Martin et son chevet du XI^e siècle. Tous les projets préservent les arbres existants, et retiennent le principe d'une « zone 30 » pour la voirie. **Marché de plein air.** Monné-Decroix et Bouygues ont abouti à des propositions très voisines : un bâtiment de logement et commerce le long de l'avenue de Lattre-de-Tassigny côté église, et un autre au nord près de la petite allée boisée qui conduit à Saint-Martin. Entre les deux, une place publique de 800 à 900 m², ouvrant la perspective sur l'église et la place Dulout. Bouygues y verrait bien un marché de plein air. Les différences résident dans le nombre de logements (25 pour Monné-Decroix, 34 pour Bouygues, tous deux en R + 2), les surfaces commerciales (200 m² et 580 m² respectivement), et le dessin des immeubles (aussi banal que possible). Les Mérignacais de France-Terre se distinguent en ne proposant que 17 logements, dans un seul bâtiment au nord de la parcelle, pour dégager un plus vaste espace central autour du carrefour de Lattre-de-Tassigny/Maréchal-Joffre. L'espace autour

de l'église est ainsi libéré au sud. Pour les logements et les 470 m² de commerces, les architectes de France-Terre ne prévoient que du stationnement en surface. **À la majorité.** Des applaudissements nourris ont salué la présentation de ce dernier projet, qui est celui qui densifie le moins l'habitat. Comme souvent, les riverains espèrent un embellissement, mais craignent un bouleversement. L'un veut une « pièce d'eau », un autre s'inquiète des vues plongeantes de nouveau immeubles sur sa maison « de charme », un troisième de la « pollution visuelle » que pourrait entraîner la création de commerces. Sans parler des adversaires et des partisans d'une architecture plus contemporaine... Bref, le débat ne fait que commencer. « Je me rangerai à la majorité » a assuré Patrick Pujol, sans préciser de quelle majorité il est question. Reste à savoir qui prendra vraiment le temps de s'exprimer.